



HAL
open science

Les tensions politiques au sein de l'UNESCO (1945-1953)

Chloé Maurel

► **To cite this version:**

Chloé Maurel. Les tensions politiques au sein de l'UNESCO (1945-1953). *Revue d'histoire diplomatique*, 2011, 1, pp.29-46. halshs-02574198

HAL Id: halshs-02574198

<https://shs.hal.science/halshs-02574198>

Submitted on 14 May 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LES TENSIONS POLITIQUES AU SEIN DE L'UNESCO (1945-1953)

Malgré son caractère théoriquement apolitique, l'Unesco, organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture, institution spécialisée des Nations unies, a été en permanence affectée par les enjeux politiques internationaux. Étant donné que les rapports et archives officiels de l'Unesco occultent le phénomène politique au sein de l'organisation, les principales sources permettant de l'étudier sont les archives diplomatiques des États membres, et les correspondances confidentielles de l'Unesco et de l'ONU.

Dans quelle mesure l'Unesco, dans ses premières années, de 1945 à 1953, c'est-à-dire avant l'adhésion de l'URSS, est-elle une caisse de résonance des tensions internationales qui marquent le monde à cette période? Et dans quelle mesure est-elle elle-même un acteur capable d'influer sur les rapports de force internationaux? Il s'agira d'étudier tout d'abord l'opposition entre un «clan latin» et un «clan anglo-saxon», puis l'apparition de tensions Est-Ouest.

I. «Clan latin» contre «clan anglo-saxon»

Dès les toutes premières années, deux groupes d'États s'opposent au sein de l'Unesco: le «clan latin», autour de la France, et le «clan anglo-saxon», autour des États-Unis et du Royaume-Uni. Entre ces deux groupes, nommés comme tels dans les documents diplomatiques confidentiels, le clivage est linguistique et culturel.

L'apparition de deux «clans» rivaux

Le précoce intérêt du «clan anglo-saxon» pour l'Unesco

Durant l'entre-deux-guerres, les États-Unis avaient refusé de participer à la SDN et à ses institutions culturelles. La Seconde Guerre Mondiale déclenche dans l'esprit du gouvernement américain une prise de conscience de la nécessité de s'impliquer davantage, désormais, dans les affaires internationales, notamment dans le domaine culturel. Entre 1942 et 1945, le gouvernement américain participe à la création des Nations Unies, et montre un intérêt marqué pour le processus de création de la future Unesco. En septembre 1945, dans un message officiel, le président Truman exprime son intérêt pour la nouvelle organisation culturelle mondiale (1).

(1) Archives diplomatiques américaines, 501.PA/9-45, «What the president thinks about the United Nations Conference on Education and Cultural Affairs», par Harry S. Truman, 5 septembre 1945.

Considérant l'Unesco comme une agence d'une très grande importance pour les intérêts américains, le gouvernement américain crée dès 1946 en son sein un « Comité sur les relations avec l'Unesco ». Sa direction est confiée à William Benton, alors sénateur (démocrate) du Connecticut et assistant secrétaire d'état (2). Ce comité s'efforce de présenter les idées de l'Unesco comme inspirées par les idéaux démocratiques américains. Benton, dans ses discours à la radio, identifie les valeurs de l'Unesco avec celles des États-Unis. Il n'hésite pas à déclarer qu'il conçoit l'Unesco comme une « force politique de première magnitude », « une force majeure pour le programme de sécurité des États-Unis et pour l'accomplissement des objectifs de la politique étrangère américaine » (3). En outre, signe révélateur de l'intérêt que le gouvernement américain porte à l'Unesco, en 1948 est créé le poste de « représentant permanent des États-Unis à l'Unesco », confié au diplomate Kenneth Holland. Puis, en 1949, le président américain Truman rencontre le nouveau directeur général de l'Unesco, Torres Bodet, et a un entretien attentif avec lui.

Si les États-Unis s'intéressent alors autant à l'Unesco, c'est dans le but d'orienter le programme de cette organisation dans un sens qui favorise leurs intérêts. Ainsi, les États-Unis insistent pour que l'action culturelle de l'Unesco se déploie au moyen des *mass media* (radio, presse à grand tirage, cinéma) qui sont en grande partie contrôlés par les États-Unis. Par là, les États-Unis voient dans l'Unesco la possibilité de diffuser leur idéologie et leurs produits culturels dans le monde, ce qui leur serait avantageux à la fois sur le plan politique et sur le plan économique.

Cependant, ces véritables motifs d'intérêt pour l'Unesco doivent rester cachés. En mai 1950, l'Américain Walter Laves, alors sous-directeur général de l'Unesco, rappelle à l'ordre Benton qui tient, dans les médias américains, des propos trop explicites sur l'intérêt politique des États-Unis pour l'Unesco : « Vous ne pouvez quand même pas dire ouvertement que l'Unesco doit être au service de la politique étrangère américaine », lui dit-il (4).

En réalité, il est clair que l'intérêt des États-Unis pour l'Unesco repose sur des motivations politiques et économiques. D'ailleurs, en 1953, le même Walter Laves, alors président de la commission nationale américaine (5), évoque, en s'exprimant devant un parterre d'hommes d'affaires américains,

(2) Benton jouera dans les décennies suivantes un rôle important dans les relations entre les États-Unis et l'Unesco ; il sera ainsi ambassadeur des États-Unis à l'Unesco de 1963 à 1968.

(3) Archives diplomatiques américaines, Decimal file, RG59, entry CDF 1945-49 (NND 760050, from 501.PA/3-147 to 501.PA/4-1647), box 2241 : discours de W. Benton, diffusé à la radio sur CBS, 23 déc. 1946, p. 2-3.

(4) Gail Archibald, *Les États-Unis et l'Unesco, 1944-1963*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1993, p. 143.

(5) Chaque État membre de l'Unesco se dote précocement d'une « commission nationale pour l'Unesco », organe chargé de faire le lien entre l'Unesco d'une part et l'opinion publique et les milieux politiques de l'État concerné d'autre part.

la possibilité pour l'économie américaine d'obtenir grâce à l'Unesco «de nouveaux marchés et des possibilités d'investissement outre-mer». «Il n'y a pas à en avoir honte», affirme-t-il. «Le développement économique de ces pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique du sud [...] est une nécessité non seulement pour la satisfaction de leurs aspirations mais aussi pour le maintien et l'enrichissement de l'économie américaine» (6). « Ne vous y trompez pas: notre participation à l'Unesco sert nos intérêts nationaux», assure-t-il (7).

L'intérêt du «clan latin» pour l'Unesco

La France, quant à elle, se montre également dès le début très intéressée par l'Unesco, voyant dans cette organisation un moyen d'accroître son prestige dans le monde. La politique de la France à l'égard de l'Unesco s'inscrit dans la continuité de celle qu'elle a menée à l'égard de l'Institut international de coopération intellectuelle (IICI), ancêtre de l'Unesco. Lors de la conférence constitutive de l'Unesco, la France a obtenu, grâce à l'insistance de Léon Blum, que le siège de l'organisation soit localisé à Paris, ville qui avait été déjà le siège de l'IICI. Un arrangement secret est passé entre Français et Américains: le Siège de l'Unesco serait à Paris, mais en échange le directeur général de l'Unesco ne serait jamais un Français, et le premier directeur général (DG) serait un Anglo-Saxon (8).

L'élection du premier directeur-général

Le déroulement de l'élection du premier directeur général est une illustration exemplaire de l'intrusion des enjeux politiques à l'Unesco.

Conformément à l'accord secret passé en 1945 entre la France et les États-Unis, la France promet de voter en 1946 pour le candidat américain au poste de directeur général. Le poète et bibliothécaire du Congrès Archibald MacLeish, apprécié des Français pour son caractère intellectuel et francophile, refusant finalement de se présenter, les États-Unis ont des difficultés à trouver un candidat de valeur. C'est finalement le candidat du Royaume-Uni, Julian Huxley, qui est présenté, et qui est finalement élu. Ainsi les États-Unis ont obtenu, comme le prévoyait l'accord secret, l'élection d'un Anglo-Saxon à la tête de l'Unesco. Toutefois, se méfiant d'Huxley, en raison de ses opinions politiques de gauche et de son indépendance d'esprit, Washington exige et obtient, en plus, d'imposer à Huxley, par un autre accord secret, que celui-ci s'engage à démissionner au bout de deux ans de

(6) *Unesco and economic development*, an adress by Walter H.C. Laves, 10 juin 1953. p. 4-5, 7-8.

(7) «Unesco and the US National Interest», an adress by Walter H.C. Laves, 9 juin 1953, p. 4.

(8) Columbia University, Oral History Research Office (OHRO), interview de Luther Evans, p. 316-318.

mandat (alors que le mandat de DG dure normalement six ans), et lui impose en outre une limitation de son pouvoir à la tête de l'Unesco, par la création d'un poste de directeur-général adjoint dans le domaine administratif et financier, doté de larges attributions. Les États-Unis imposent à ce poste la nomination d'un Américain. Il s'agit de Walter Laves, agent du Département d'État, choisi, à la grande déception de la France, de préférence au Français Jean Thomas.

Ces tractations politiques pèsent sur l'atmosphère de la première conférence générale : la délégation française déplore que « la nomination du directeur général n'a cessé d'alourdir l'atmosphère de la conférence et de paralyser dans une certaine mesure le développement de ses travaux » (9).

Durant le mandat de Huxley, les États-Unis lui sont hostiles, condamnant ses supposées sympathies communistes, son caractère de « piètre administrateur », de doux rêveur, d'utopiste, et d'« excentrique », responsable selon les Américains du caractère « Alice au pays des merveilles » de l'Unesco (10).

Ainsi, la nationalité et l'orientation politique du directeur général constituent un enjeu important sur lequel s'affrontent les États membres.

Des rivalités entre les deux clans sous le mandat de Julian Huxley

Le clivage précoce entre le clan latin et le clan anglo-saxon se matérialise en particulier par des rivalités entre la France et les États-Unis. Si la volonté de la France d'utiliser l'Unesco pour promouvoir sa culture jugée élitiste irrite les États-Unis, réciproquement la volonté des États-Unis de diffuser au moyen de l'Unesco leur idéologie et leur culture de masse dans le monde est perçue avec hostilité par la France. En 1947 le ministre français des affaires étrangères, Georges Bidault, considère que pour les États-Unis l'Unesco est « un magnifique instrument de propagande, puisqu'elle a un statut international, pour répandre dans le monde entier la culture et la pensée américaine » (11).

Ces rivalités entre les deux clans s'expriment à différents niveaux : à la conférence générale ; au conseil exécutif ; et au Secrétariat.

(9) Archives diplomatiques françaises, NUOI 1946-1959, (S 50), carton 333 : note pour le ministre, faite par la délégation française à l'Unesco, 11 déc. 1946, 3 p.

(10) Archives diplomatiques américaines, Decimal file, RG59, entry CDF 1945-49 (NND 760050, from 501.PA/3-147 to 501.PA/4-1647), box 2242 : lettre confid., 18 août 1947, de Allan Dawson à Zentz ; box 2242 : télégr. de l'ambassade américaine de Lima au secrétaire d'état américain, 22 août 1947.

(11) Ibid., p. 6-7.

Un clivage croissant au sein de la conférence générale

Les représentants de la France et des États-Unis à la conférence générale et au conseil exécutif entretiennent des liens étroits avec leurs gouvernements respectifs. La délégation américaine est composée de manière très politique. C'est le département d'état qui choisit ses membres, en consultation avec Benton, secrétaire d'état adjoint, qui est aussi le président de la délégation. Aux conférences générales de 1946 et 1947, le gouvernement américain se réjouit de constater que la délégation américaine est selon lui la plus puissante, la délégation française étant certes « la plus distinguée » mais ne jouant selon lui pas de rôle politique notable (12). À la suite de la conférence générale de 1946, le ministre français des affaires étrangères déplore que les orientations données au programme de l'Unesco à cette conférence sont d'inspiration plus américaine que française (13).

La délégation américaine se montre rapidement en mesure d'exercer des pressions sur les délégations du clan latin : ainsi, à la conférence générale de 1947, William Benton affirme que si l'Unesco ne suit pas les volontés des États-Unis, les conséquences en seront graves (14), prononçant ainsi des menaces voilées évoquant un éventuel retrait de la contribution américaine au budget de l'Unesco.

L'influence croissante des États-Unis au conseil exécutif

Les États-Unis ont dès le début une vision très politisée du conseil exécutif. C'est pourquoi le département d'état prône en 1947 une réforme du conseil exécutif qui rendrait cet organe plus politique encore, faisant de ses membres des représentants officiels de leur gouvernement. Dans cet esprit, le gouvernement américain pousse l'intellectuel Archibald MacLeish à démissionner du conseil exécutif et le fait remplacer par Milton Eisenhower, que le ministre français Georges Bidault décrit comme une « personnalité plus effacée et par conséquent plus docile aux ordres de Washington ».

Cette année-là, analysant les rapports de force qui se sont déployés au conseil exécutif, Georges Bidault observe que l'attitude des représentants de l'Europe y illustre « les réflexes de défense d'un vieux monde qui veut maintenir certaines valeurs et qui tente d'opposer un barrage aux films d'Hollywood » et à la culture américaine dans son ensemble (15). Quelques

(12) Archives diplomatiques américaines, Archives diplomatiques américaines, Decimal file, RG59, entry CDF 1945-49 (NND 760050, from 501.PA/3-147 to 501.PA/4-1647), box 2244 : lettre confidentielle de Howland Sargeant à Lovett, 20 nov. 1947.

(13) « La deuxième session... », 3 août 1947, doc. cit., p. 15.

(14) Archives de l'Unesco, Journal de la conférence générale, 2e conférence générale, 1947, vol. I : compte-rendu des débats, 5e séance plénière, 10 nov. 1947, p. 77-81 : William Benton, p. 79.

(15) « La deuxième session... », 3 août 1947, doc. cit., p. 7-8 ; G. Archibald, p. 162.

mois plus tard, il observe avec inquiétude que « l'emprise américaine semble s'être considérablement affirmée » au conseil exécutif ; il évoque avec alarmisme ce qu'il perçoit comme une « toute-puissance » des États-Unis sur le conseil exécutif (16).

Les rivalités au secrétariat

Le secrétariat de l'organisation est lui aussi l'objet de rivalités entre « latins » et « anglo-saxons ». Elles ont pour enjeu d'une part les nominations aux postes importants (Américains contre Français), d'autre part la langue employée (anglais contre français). Les États-Unis s'efforcent de placer le plus grand nombre possible d'Américains aux postes-clés du secrétariat, afin de contrebalancer l'influence des fonctionnaires français. Cela irrite les autres nations. Le DG, Julian Huxley, en est conscient, observant en 1947 : « beaucoup d'autres nations s'irritent de ce qu'elles considèrent comme une influence injustifiée des Anglo-saxons, et particulièrement des Américains » ; il évoque « la conviction répandue, en Pologne, y compris chez les hauts dirigeants gouvernementaux, que l'Unesco est simplement un instrument déguisé du département d'état » (17).

La nomination de l'Américain Walter Laves au poste de directeur général adjoint pour l'administration est un acquis de taille pour les États-Unis, et apparaît à la France comme le symbole de la domination de cet État sur l'Unesco. En 1947, le ministre français des affaires étrangères, Georges Bidault, observe que Laves est « le maître absolu des finances, de l'administration et même du recrutement de l'Unesco » ; « aux États-Unis même, un service spécial du département d'état envoie sans arrêt de volumineux mémorandums à l'hôtel Majestic [alors siège de l'Unesco] et aux États membres qui se demandent, à juste titre, si le véritable directeur général n'est pas plutôt à Washington qu'à Paris ». Le ministre français en conclut que l'Unesco est devenue « une institution soumise à l'influence américaine ». Il regrette qu'aucun grand intellectuel, savant, ou écrivain français n'ait reçu de poste important à l'Unesco (18).

Ces rivalités se déploient aussi sur le plan linguistique. Les États-Unis s'efforcent de favoriser l'usage de l'anglais au détriment du français au sein du secrétariat, afin de faire prévaloir l'influence culturelle anglo-saxonne sur l'influence « latine ». En 1947, le gouvernement français et la commission nationale française observent avec mécontentement que « l'équilibre a été

(16) Archives diplomatiques françaises, Mission permanente de la France auprès des Nations Unies : carton 117 : note confid. sur la 3^e session du conseil exécutif, 25 août 1947, p. 8-9.

(17) Archives diplomatiques américaines, Archives diplomatiques américaines, Decimal file, RG59, entry CDF 1945-49 (NND 760050, from 501.PA/3-147 to 501.PA/4-1647), box 2242 : lettre de Huxley à W. Laves, 22 sept. 1947.

(18) « La deuxième session... », 3 août 1947, doc. cit., p. 5-6, 10, 12, 16-17.

déplacé [...] en faveur de la langue anglaise» et déplorent «l'influence anglo-saxonne prédominante» durant le mandat de Huxley (19).

La France à l'Unesco, gardienne de la culture classique face aux États-Unis ?

L'article «La France à l'Unesco» publié par le sociologue André Siegfried en première page du *Figaro* en mars 1948 est très révélateur de la précoce rivalité entre «clan latin» et «clan anglo-saxon» : face à l'ambition des États-Unis de faire de l'Unesco une «machine» qui enseignerait le «*way of life* américain» en promouvant la libre circulation de l'information, il existerait selon Siegfried à l'Unesco une autre conception, «qui relève au fond de la latinité et dont nous [les Français] nous sommes trouvés, sans l'avoir directement cherché, les représentants les plus actifs et les plus influents». Cette conception latine se caractériserait par la défense des valeurs de «l'humanité», et par «une résistance latente contre cette forme trop évidente de puissance que représente aujourd'hui la presse américaine, la radio américaine, le film américain, l'agence d'information américaine, sans oublier ces fameux *comic-strip* qui se sont répandus sur le monde entier». Critiquant la conception américaine de la culture («Est-ce là de la culture?», s'interroge-t-il avec une pointe de mépris), il lui oppose la culture classique française: «les Français, il y a trente ans, avaient inventé la «coopération intellectuelle», dans un esprit surtout intellectuel. Les Américains parlent surtout d'«éducation», d'«information», ce qui n'est pas la même chose. [...] Si la culture demande une gestion, il ne faut pas qu'elle soit étouffée par ce besoin d'organisation qui est peut-être la marque la plus authentique de notre époque: l'«ère des organisateurs» risque de ne pas laisser à la personnalité la place qui est la sienne dans une civilisation de l'esprit». André Siegfried présente la France comme «le leader naturel d'une foule de pays soucieux de freiner une trop rapide américanisation de la planète». Il place dans ce groupe «l'Amérique latine, les pays méditerranéens, le proche Orient, l'Inde», et s'efforce de justifier la place de premier plan de la France à la tête de ce mouvement: «je n'exagère certainement pas en disant que la France est le leader désigné de pareil mouvement, car elle le représente [...] avec éclat. [...]. Tous ceux qui voyagent constatent, en effet, que notre prestige culturel est intact. [...] La vitalité spirituelle de la France est intacte. Notre délégation à Mexico [à la conférence générale de 1947] était brillante [...]. C'est à elle qu'allait la curiosité de la presse mexicaine, pleine de leurs portraits, de leurs interviews. [...] Nous voyons là en quoi nous avons conservé sur le monde, du moins sur certaines parties du monde, une incontestable emprise.» Le texte de Siegfried est en fait beaucoup plus une défense, teintée d'un fort anti-américanisme, de la conception française de la culture et de la place de la culture française dans le monde qu'une

(19) Archives de l'Unesco, X 07.532 DDG: lettre de J. Thomas à Huxley, 25 fév. 1947.

déclaration d'enthousiasme vis-à-vis de l'Unesco. Ainsi, de manière révélatrice, il conclut que la conférence générale de 1947 constitue « un précieux encouragement » non pas pour l'Unesco, mais « pour la France » (20).

France et États-Unis apparaissent donc comme les deux meneurs des deux principaux « clans » idéologiques qui s'affirment à l'Unesco dès les premières années. Sous le mandat de Huxley, les États-Unis se taillent une position prédominante au sein de l'organisation. L'arrivée à la tête de l'Unesco de Torres Bodet va modifier cet équilibre.

Un relatif rétablissement de l'influence latine sous Torres Bodet

L'élection de Jaime Torres Bodet au poste de Directeur général

En 1948, pour succéder à Huxley, la France soutient l'éventualité de la candidature du Mexicain Jaime Torres Bodet. Le Mexique se rattache en effet au clan latin. De plus, Torres-Bodet, de mère française, maîtrise parfaitement la langue française, et son profil intellectuel (il est poète à ses heures) agréé au gouvernement français. Les États-Unis ne cherchent pas à opposer à cette candidature un candidat américain. Ils tiennent surtout à conserver la position de l'Américain Walter Laves au poste de directeur général adjoint pour l'administration. En effet, à ce poste-clé, Laves constitue pour le gouvernement américain un élément très précieux. En outre, Washington s'efforce cette année-là de placer des Américains à la tête d'autres agences spécialisées des Nations Unies : l'organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'organisation internationale du travail (OIT). Effectivement, en 1948, l'Américain Norris E. Dodd accèdera à la direction de la FAO et l'Américain David A. Morse à celle de l'OIT. Les États-Unis ne peuvent donc pas en plus, la même année, promouvoir un Américain à la tête d'une troisième agence onusienne. Ainsi, lors de l'élection du nouveau directeur général de l'Unesco, qui se déroule à la conférence générale de décembre 1948, les États-Unis ne s'opposent pas à la candidature de Torres Bodet. Celui-ci est donc élu sans difficultés.

La persistance de rivalités entre les deux clans à la conférence générale

Cependant, les rivalités persistent entre les deux « clans » aux différentes sessions de la conférence générale sous le mandat de Torres Bodet. À la conférence générale de 1948, l'Américain Arthur Compton observe l'opposition nette entre deux groupes d'États : d'une part celui mené par les États-Unis, auquel se rattachent le Royaume-Uni et les membres ou anciens

(20) Archives de l'Unesco, X07.21(44)NC, I: *Le Figaro*, 5 mars 1948, p. 1 et 6: « La France à l'Unesco », par André Siegfried.

membres du *Commonwealth* (Nouvelle Zélande, Australie, Canada, Afrique du sud, et Inde), ainsi que les États scandinaves (Danemark et Norvège) ; et d'autre part le groupe des États qu'il désigne comme « européens latins », mené par la France et constitué de la Belgique, du Luxembourg, de l'Italie, de la Suisse et de la Grèce (21). La délégation américaine y est composée de manière très politique, étant présidée par Howland Sargeant, secrétaire d'État adjoint pour les affaires politiques, et veille à défendre et imposer les intérêts des États-Unis.

Sous le mandat de Torres Bodet toutefois, les sessions de la conférence générale voient un relatif renforcement du clan latin : à celle de 1948, les États arabes et latino-américains se joignent au clan latin contre le clan anglo-saxon (22). En outre, le lieu des conférences générales durant le mandat de Torres Bodet est révélateur de l'influence importante du clan latin : la conférence générale a lieu en 1948 à Beyrouth, en 1950 à Florence, en 1949, 1951, et 1952 à Paris.

Une rivalité importante entre les deux camps au sein du secrétariat

C'est surtout au sein du secrétariat que s'affirme l'opposition entre clan latin et clan anglo-saxon, et qu'est perceptible l'évolution vers la tendance latine.

La gestion du Secrétariat par l'Américain Walter Laves, qui sous Huxley s'était imposée sans difficulté, est à partir du début du mandat de Torres Bodet de plus en plus contestée par les Européens, pour son caractère très centralisé et d'inspiration américaine. En décembre 1949, une note confidentielle du ministère des affaires étrangères français exprime l'opposition de la France au renouvellement du contrat de Laves, lequel, selon la France, « exerce une action nuisible à la cohésion et au rendement du Secrétariat ». Mais cette note exprime aussi la véritable raison, d'ordre politique, de l'hostilité de la France à Laves : « connaissant mal la langue française, peu au fait des modes de penser européens, M. Laves a exercé [...] une action tendant à faire prévaloir, au sein de l'organisation, des conceptions administratives trop étroitement américanistes » (23). En janvier 1950, Laves lui-même se considère comme « le principal rempart des intérêts américains dans l'organisation » (24). En mars 1950, le département d'État américain

(21) Archives diplomatiques américaines, Decimal file, RG59, entry CDF 1945-49 (NND 760050, from 501.PA/3-147 to 501.PA/4-1647) : box 2254 : rapport confid. d'Arthur Compton à G.V. Allen, p. 2.

(22) Archives diplomatiques américaines, Decimal file, RG59, entry CDF 1945-49 (NND 760050, from 501.PA/3-147 to 501.PA/4-1647) : box 2254 : *Le Journal d'Égypte*, 27 nov. 1948.

(23) Archives diplomatiques françaises, NUOI carton 355, GL/AL, 15 décembre 1949, direction générale des relations culturelles, service de l'Unesco : note confidentielle pour le secrétaire général.

(24) Archives diplomatiques américaines, Decimal file : 398.43. RG 59. Department of state, 1950-54 : box 1600 : rapport confid. de K. Holland à Ch. Thomson, 6 janv. 1950 : « obviously somewhat bitter » ; box 1601 : rapport confid. de K. Holland, 15 mars 1950.

s'inquiète de cette contestation contre Laves, et s'alarme de « la marée croissante d'un sentiment anti-américain » au Secrétariat (25). Il se montre très soucieux d'obtenir la nomination d'Américains aux postes clés de l'Unesco, et en particulier d'obtenir la nomination d'un autre Américain pour succéder à Laves. Satisfaction lui est donnée, puisque c'est l'Américain Taylor qui obtient ce poste. Mais cela ne suffit pas à inverser la tendance, nette sous Torres Bodet, au recrutement croissant d'Européens, et en particulier de francophones, aux postes à responsabilité. En 1950, la nationalité majoritaire parmi les postes de hauts fonctionnaires est la nationalité française : 60 de ces postes sont occupés par des Français, contre 51 par des Britanniques et 45 par des Américains (26).

La langue employée au sein du secrétariat est un vecteur très important d'influence culturelle, idéologique, et politique. Si sous Huxley l'anglais a prédominé, sous Torres Bodet la tendance s'inverse au profit du français. Parlant couramment français, et se sentant plus proche de la culture française que de la culture anglo-saxonne, Torres Bodet utilise systématiquement le français au détriment de l'anglais, dans les réunions, dans ses conversations avec le personnel, et dans ses notes et correspondances, au grand dam du département d'état américain. Le personnel américain observe que l'emploi du français par le directeur général « a considérablement modifié le caractère » des réunions, et constate que, de ce fait, le personnel francophone joue désormais un rôle beaucoup plus important que par le passé au secrétariat. Kenneth Holland observe l'influence prépondérante acquise par le Français René Maheu auprès de Torres Bodet, du fait de sa proximité linguistique avec Torres Bodet, dont il est devenu le plus proche conseiller, prenant ainsi en quelque sorte la place de l'anglophone Laves, dont l'influence décline (27). Il déplore également que sous Torres Bodet un des critères importants, bien qu'officieux, pour le recrutement du personnel, soit le fait de parler français (28). Dans ses rapports confidentiels hebdomadaires au département d'état, Holland relate les efforts faits par le camp anglo-saxon pour favoriser la rédaction des documents de travail en anglais au détriment du français, et avance que les documents rédigés en français seraient moins rigoureux que ceux rédigés

(25) Archives diplomatiques américaines, NND 760050, from 501.PA/3-147 to 501.PA/4-1647, box 2250 : rapport hebdomadaire de Charles Thomson à Saxton E. Bradford sur les activités de l'Unesco, 10 juin 1948, p. 5; EU, box 2243 : lettre confid. de Benton au secrétaire d'état, 22 sept. 1947.

(26) SC/ADM/12, cf. G. Archibald, *op. cit.*, p. 170.

(27) Archives diplomatiques américaines, Decimal file, RG59, entry CDF 1945-49 (NND 760050, from 501.PA/3-147 to 501.PA/4-1647) : box 2254 : rapport confid. de K. Holland à Ch. Thomson, 21 janv. 1949, p. 1, 5

(28) Archives diplomatiques américaines, Decimal file, RG59, entry CDF 1945-49 (NND 760050, from 501.PA/3-147 to 501.PA/4-1647) : box 2254 : rapport confid. de K. Holland à Ch. Thomson, 28 janv. 1949, p. 3.

en anglais (29). Cette vive rivalité entre langue anglaise et langue française est aussi observée par les diplomates français, qui notent en 1952 la rancœur des Anglo-Saxons devant «le recul de la langue anglaise à l'hôtel Majestic» (30).

Des oppositions entre les deux clans dans les programmes

Ces rivalités entre clan latin et clan anglo-saxon s'immiscent même dans la réalisation des programmes de l'Unesco. La question linguistique en particulier donne lieu à des tensions. Elles se manifestent par exemple dans l'un des premiers programmes éducatifs de l'Unesco, celui lancé en 1948-49 en coopération avec l'*United Nations Relief and Works Administration* (UNRWA) consistant à apporter une aide éducative aux enfants palestiniens réfugiés dans des camps dans les pays arabes voisins d'Israël. Le choix de la langue d'enseignement à utiliser dans ce programme provoque des rivalités entre le clan anglo-saxon, qui promeut l'anglais, et le clan latin, et en particulier la France, qui se préoccupe vivement d'y maintenir la langue française «sur un pied de complète égalité» avec la langue anglaise (31).

Dans ce contexte de tensions entre ces deux «clans», il s'avère difficile pour l'Unesco de mener à bien ses missions. Le DG, Torres Bodet, est rapidement affecté par ces difficultés. Il est particulièrement déçu d'observer, lors de ses voyages aux États-Unis en 1951 et 1952, l'attitude des dirigeants politiques américains envers l'Unesco, qu'il perçoit comme indifférente voire hostile (32). En effet, sous son mandat, les gouvernements britannique et américain amorcent un net désengagement vis-à-vis de l'Unesco. Les États-Unis, voyant qu'ils ne parviennent pas à dicter complètement l'action de l'Unesco, s'efforcent de réduire l'étendue de l'action de l'Unesco et de freiner l'intervention directe de l'Unesco dans les États membres, intervention qu'ils perçoivent de plus en plus comme une concurrence avec leurs programmes bilatéraux (33). Ces éléments découragent peu à peu Torres Bodet, jusqu'à lui faire envisager la démission.

(29) Archives diplomatiques américaines, Decimal file: 398.43. RG 59. Department of state, 1950-54: box 1600 : teleg. confid. de Kenneth Holland au département d'état, 27 janv. 1950.

(30) Archives diplomatiques françaises, NUOI carton 835, doc. confid. du 17 juillet 1950. (L'Unesco est dans un premier temps logée dans les locaux de l'hôtel Majestic, 22 avenue Kléber; ce n'est qu'à partir de 1957 qu'elle s'installe dans le nouveau bâtiment construit place de Fontenoy.)

(31) Archives diplomatiques françaises, Relations culturelles 1951-52. carton n°242: note de la direction générale des affaires culturelles, service de l'Unesco, au Secrétariat des conférences, 24 août 1951.

(32) Torres Bodet, *Memorias III, op. cit.*, p. 282-284.

(33) Archives diplomatiques britanniques, FO 371/88915: memorandum de Paul Matthews, 26 janv. 1950, doc. cit., p. 1.

La démission de Torres Bodet

Sous le mandat de Torres Bodet, l'opposition entre clan latin et clan anglo-saxon se focalise sur le budget: alors que la France soutient la volonté du directeur-général de l'augmenter pour pouvoir mener à bien des projets de plus grande envergure, les États-Unis s'y opposent fermement, car, étant les plus gros contributeurs au budget de l'Unesco, ils auraient à faire face à une hausse conséquente de leur contribution (34). Face à l'opposition systématique des Anglo-Saxons sur cette question du budget, Torres Bodet utilise dès 1949-1950 la menace de démission. Il met cette menace à exécution le 13 juin 1950, en pleine session de la conférence générale: il annonce sa démission pour protester contre le budget selon lui insuffisant voté par les États membres sous la pression des États-Unis. Selon son propre témoignage, cette annonce aurait suscité «un désarroi profond» parmi les délégués. Plusieurs délégués du «clan latin» prennent alors la parole pour le prier de reprendre sa démission (35). Les Anglo-Saxons au contraire, jugeant que l'annonce de Torres Bodet est un «geste de *prima donna*» et une action «antidémocratique», estiment qu'il faut le prendre au mot et élire dans les trois jours un nouveau directeur général. Leur candidat est déjà prêt: le Néo-Zélandais Clarence Beeby. En revanche, les délégations latino-américaines, arabes et asiatiques se solidarisent avec le «clan latin». Les représentants de nombreux États font ainsi bloc et s'efforcent de convaincre Torres Bodet de revenir sur sa décision: le lendemain de sa démission, une pétition lui demandant de rester est signée par plus de trente délégations, soit la majorité. La France en particulier, décidée à «tout mettre en œuvre pour maintenir en place un directeur général qui s'était employé si heureusement en faveur de la langue et de la culture françaises», joue un rôle majeur dans cette action (36). Grâce aux «prodiges de négociation dans les coulisses» opérés par les délégations de la France et de l'Italie, l'ensemble des délégués accepte finalement de céder sur la question du budget, afin de convaincre Torres Bodet de retirer sa démission avant qu'elle ne devienne publique. Ébranlé par ces gestes de bonne volonté, ce dernier accepte.

Toutefois, deux ans plus tard, à la conférence générale de décembre 1952, le même cas de figure se reproduit: les délégations des États-Unis et du Royaume-Uni s'opposent à nouveau à l'augmentation du budget préconisée par Torres Bodet. Torres Bodet annonce alors une nouvelle fois qu'il entend démissionner.

(34) Les contributions financières des États membres à l'Unesco sont calculées proportionnellement en fonction de la richesse de chaque État. Ainsi durant toute la période les États-Unis sont les plus gros contributeurs.

(35) J. Torres Bodet, *El desierto internacional, Memorias, III*, Editorial Porrúa, Mexico, 1971, p. 121-124.

(36) Archives diplomatiques françaises, NUOI carton 835: document confidentiel non signé du 17 juillet 1950.

La démission de Torres Bodet apparaît, en partie au moins, comme le résultat d'une longue épreuve de force entre «clan latin» et «clan anglo-saxon». Par ailleurs, cette période voit également l'émergence des tensions est-ouest au sein de l'Unesco, reflet de la guerre froide naissante.

II. L'apparition de tensions Est-Ouest

Dès les toutes premières années, les membres du Secrétariat et les représentants des États membres déplorent l'atmosphère de tension internationale, liée au début de la guerre froide.

Une présence très réduite du bloc communiste

L'absence de l'URSS

L'URSS conteste les fondements théoriques de l'Unesco, exprimés dans l'Acte constitutif, notamment l'idée selon laquelle «les guerres naissent dans l'esprit des hommes». Pour l'URSS, les guerres n'ont pas une origine spirituelle, mais matérielle, liée à l'exploitation économique. Surtout, l'URSS dénonce la mainmise des États-Unis sur les orientations de l'Unesco. C'est pourquoi l'URSS, dans les premières années, refuse d'adhérer à l'Unesco, malgré les efforts de plusieurs délégations et de Julian Huxley lui-même. En 1947, ce dernier rencontre à New York Andreï Gromyko, ministre des affaires étrangères soviétique, et s'efforce de le convaincre de faire adhérer l'URSS à l'Unesco. L'URSS adopte dans les premières années un jugement très critique sur l'Unesco. Ainsi, en 1950, le journal moscovite *Temps Nouveaux* affirme: «Sous la bannière du cosmopolitisme, l'Unesco prêche et défend la politique des Américains qui aspirent à dominer le monde. L'Unesco sert à favoriser l'expansion idéologique de l'impérialisme du dollar et participe activement à une propagande hostile à l'Union soviétique et aux démocraties populaires [...]. En réalité, cette agence soi-disant internationale est un auxiliaire du département d'état américain» (37).

Les démocraties populaires d'Europe de l'est, présentes mais marginalisées

C'est par l'intermédiaire des autres États socialistes présents dès le début à l'Unesco (la Pologne, la Tchécoslovaquie et la Hongrie, membres, et la Yougoslavie, observateur) que l'URSS fait, dès les premières années, indirectement entendre sa voix au sein de l'organisation. Ainsi, à la conférence générale de 1946, le Yougoslave Vladislav Ribnikar, ami de Tito, se fait le porte-parole des idées soviétiques. À la conférence générale de 1947, le représentant de la Pologne, Birecki, prend systématiquement le

(37) *Temps Nouveaux*, (*Novye Vremia*), 29 mars 1950, article de N. Evgenev.

contrepied des positions américaines. Birecki se lance dans une virulente diatribe contre l'influence des États-Unis à l'Unesco : « un pays vaste, puissant et riche a voulu, non sans succès, dominer l'administration de l'Unesco. Cette domination n'est, bien entendu, qu'un premier pas vers le contrôle total de l'Unesco et vers l'adaptation de son programme à des fins politiques déterminées », dénonce-t-il, sans nommer explicitement les États-Unis (38). De plus, à cette session de la conférence générale, la délégation polonaise réclame l'adoption d'une résolution condamnant catégoriquement « toute propagande de guerre, toute théorie sur l'inégalité des nations et des races, et toute tentative en vue de frayer la route à la suprématie d'un État sur un autre ». Là encore, les États-Unis sont clairement visés, sans être explicitement nommés. Devant l'opposition des Anglo-Saxons, c'est un texte très édulcoré qui est finalement voté, sous forme d'un « Appel solennel contre l'idée de la fatalité de la guerre ». Et, sur la demande des États-Unis, une clause est ajoutée, précisant que « la conférence générale ne voit pas la nécessité de considérer plus longuement cette question ». À de nombreuses reprises durant ces premières années, les propositions de résolutions faites par les représentants des États communistes d'Europe de l'est sont rejetées, sous les pressions des États-Unis et de leurs alliés. Ainsi, en 1950, la conférence générale rejette la proposition de la délégation tchèque que l'Unesco soutienne l'« Appel de Stockholm », appel pacifiste lancé par les pays communistes.

Pourtant, les deux premiers DG sont relativement favorables aux démocraties populaires. Ainsi Julian Huxley, de sensibilité politique de gauche, entretient de bonnes relations avec les délégations des trois États socialistes. Il se rend d'ailleurs lui-même à Wrocław en Pologne en août 1948 pour participer à la « Conférence des intellectuels pour la paix », aux côtés de nombreux intellectuels communistes. C'est avec réticence que le conseil exécutif lui accorde la permission de s'y rendre, et seulement en tant que personne privée et non pas en tant que DG de l'Unesco. Comme Huxley, Torres Bodet se montre lui aussi durant son mandat favorable aux trois États socialistes, et regrette l'absence de l'URSS. Dans ses *Mémoires*, il évoque en termes élogieux le représentant de la Pologne au conseil exécutif, Birecki. « Homme jeune, d'intelligence agressive et franche, il se rendait compte que ses interventions étaient condamnées d'avance à tomber dans le vide, puisque les autres membres du conseil se trouvaient quasi invariablement d'accord avec ce que disaient les Nord-américains, les Britanniques et les Français. C'était pour moi un spectacle mélancolique de voir cette inflexible rigueur, parce que Birecki ne manquait pas de raison dans beaucoup de ses objections » (39). De plus, en septembre 1951, Torres Bodet rencontre Tito,

(38) Archives de l'Unesco, Journal de la conférence générale de 1947, vol. I, 7e séance plénière, 11 nov. 1947, p. 104-105.

(39) J. Torres Bodet, *Memorias III, op. cit.*, p. 67, 218, 227.

qui lui dit beaucoup s'intéresser personnellement à l'Unesco; les deux hommes nouent des relations cordiales.

Malgré l'attitude relativement favorable des deux premiers DG à l'égard des États socialistes, ces États se trouvent marginalisés au sein de l'Unesco, se heurtant aux pays du bloc capitaliste qui s'opposent à leurs propositions. Cela va aboutir au retrait de ces trois États.

Le retrait de la Pologne, de la Hongrie et de la Tchécoslovaquie

Les relations entre les délégations des trois démocraties populaires (Pologne, Hongrie, Tchécoslovaquie) et l'Unesco ne tardent pas à se dégrader. Pour protester contre leur marginalisation et contre ce qu'elles perçoivent comme une domination des orientations dictées par les États-Unis au sein de l'Unesco, ces trois délégations refusent de siéger à la conférence générale de 1948. L'année suivante, en 1949, elles quittent la conférence générale au milieu. La Tchécoslovaquie ne paie plus sa contribution à partir de 1950, ni la Hongrie à partir de 1951. En avril 1950, le journal polonais *Rzeczpospolita* publie une série de deux articles intitulés «L'Unesco au service des États-Unis», dénonçant «la supervision de l'Unesco par le département d'État», désignant Walter Laves comme «le dictateur de l'Unesco», et décrivant l'Unesco comme «un exécuter obéissant de la volonté du département d'état» (40). À la conférence générale de 1952, la Pologne, la Tchécoslovaquie et la Hongrie n'envoient pas de délégation. À la place, la Pologne envoie une lettre virulente dénonçant la transformation de l'Unesco en un instrument de la propagande impérialiste américaine. Le retrait de la Pologne, de la Hongrie et de la Tchécoslovaquie de l'Unesco est effectif à la fin de l'année 1952. Seule parmi les États d'Europe de l'est, la Yougoslavie, État qui mène une politique extérieure plus autonome par rapport à l'URSS, continue alors à participer à l'Unesco. Pour les États du bloc occidental en revanche, le retrait de la Pologne, de la Hongrie et de la Tchécoslovaquie apparaît dicté par Staline. Ils l'interprètent comme un signe révélateur d'une emprise croissante de l'URSS sur la politique extérieure des démocraties populaires.

La République populaire de Chine, non reconnue par l'Unesco

La proclamation de la République populaire de Chine en octobre 1949 et l'existence dès lors de deux gouvernements concurrents, la République populaire de Chine (Chine continentale), dirigée par le leader communiste Mao Zedong, et la République de Chine (sur l'île de Taiwan), dirigée par le leader nationaliste Tchang Kai-Chek, posent un problème pour la

(40) Archives diplomatiques américaines, Decimal file: 398.43. RG 59. Department of state, 1950-54: box 1603 : *Rzeczpospolita*, 1er et 8 avril 1950: «Unesco in the service of the US», par Zbigniew Miarka.

représentation de la Chine dans les instances onusiennes, dont la Chine est un membre fondateur.

Suivant l'exemple de l'ONU, et sous l'influence des États-Unis, l'Unesco reconnaît le régime nationaliste de la petite île de Taïwan comme étant le seul régime légitime de la Chine et refuse de reconnaître le régime communiste en place dans l'immense Chine continentale. À la conférence générale de 1949, l'Unesco décide donc d'abandonner les projets qu'elle avait entamés en Chine continentale. À la conférence générale de 1950, les délégations de la Tchécoslovaquie, de la Pologne et de la Hongrie réclament l'admission de la Chine populaire à l'Unesco. En vain. Cette demande, formulée à nouveau par les démocraties populaires aux deux conférences générales suivantes, se heurte à nouveau à un refus sous la pression des États-Unis. Le rejet de cette demande est l'une des raisons du retrait des démocraties populaires de l'Unesco.

Le refus de l'Unesco de reconnaître la République populaire de Chine et de l'admettre comme État membre est déploré par de nombreux observateurs. Julian Huxley lui-même déplore cette situation, qui durera de longues années, regrettant qu'elle entraîne «un grand fossé dans la prétendue universalité» de l'Unesco (41).

Un esprit anticommuniste dominant

Dans ces années, un esprit anticommuniste domine à l'Unesco. Il se manifeste par la crainte obsessionnelle d'une infiltration communiste dans l'organisation, et contribue à faire de l'Unesco un instrument de propagande anticommuniste.

La crainte obsessionnelle d'une infiltration communiste à l'Unesco

Parallèlement à la «chasse aux sorcières» qui se déploie aux États-Unis contre les communistes dans les années 1940-50, un phénomène analogue se développe à l'Unesco. Le département d'État américain, par crainte d'une «contagion» communiste, et pour rassurer certains milieux politiques et économiques influents au Congrès, exerce un contrôle vigilant sur l'Unesco pour y détecter toute éventuelle tendance communiste.

Ainsi, dès 1947, le département d'état avertit tous les diplomates américains d'un supposé «danger de développement d'une alliance d'intellectuels gauchistes contre l'influence américaine» au sein du personnel de l'Unesco (42). Il établit une liste de tous les soi-disant communistes de l'Unesco, commandite des enquêtes confidentielles sur de

(41) Julian Huxley, *Memories II*, New York, Harper and Row publishers, 1973, p. 26.

(42) Archives diplomatiques américaines, Decimal file, RG59, entry CDF 1945-49 (NND 760050, from 501.PA/3-147 to 501.PA/4-1647) : box 2242 : télégramme confid. du département d'état à tous les diplomates américains, 30 juill. 1947.

nombreux membres du Secrétariat suspects d'être communistes (notamment des Français), et s'efforce d'obtenir leur remplacement. Les agents du département d'état, obnubilés par la crainte du communisme, s'affirment rapidement persuadés que «les leviers de commande [de l'Unesco] sont maintenant aux mains des communistes et des compagnons de route», et que «l'Unesco est en danger de tomber aux mains du Komintern» (43), semblant ignorer que le Komintern a cessé d'exister depuis 1943.

Les États-Unis font pression sur l'Unesco pour que les ONG de tendance communiste, ou simplement de gauche, qui proposent de coopérer avec l'Unesco, n'obtiennent pas le «statut consultatif», statut juridique nécessaire pour pouvoir coopérer officiellement avec l'Unesco et recevoir des financements de cette organisation. L'Unesco cède à ces pressions. À la conférence générale de 1952, sur la pression des États-Unis, six ONG de tendance communiste perdent leur statut consultatif avec l'Unesco. Par la suite, plus aucune ONG communiste ne réussira à obtenir ce statut.

L'Unesco, un instrument de propagande anticommuniste ?

Les États du bloc occidental, et en particulier les États-Unis, s'efforcent de faire de l'Unesco un instrument de propagande anticommuniste. Ainsi dans le cadre d'activités d'aide à la reconstruction de l'Europe d'après-guerre, les États-Unis se montrent empressés d'apporter, par le biais de l'Unesco, une assistance aux intellectuels réfugiés victimes de la Seconde Guerre mondiale, pour éviter qu'ils ne deviennent communistes : «si on ne leur donne pas d'assistance, ces réfugiés pourraient devenir communistes ou au moins devenir aigris et anti-sociaux», comme l'observe Kenneth Holland en 1950 (44). Ainsi les États-Unis entendent employer l'Unesco comme outil de propagande anti-communiste, comme ils l'ont fait d'une autre structure onusienne, l'UNRRA (*United Nations Relief and Rehabilitation Administration*, Administration des Nations Unies pour les secours et la reconstruction).

Les États-Unis encouragent aussi le développement de l'action d'assistance technique de l'Unesco dans les pays les moins développés, car ils la conçoivent comme un instrument pour combattre le développement du communisme dans ces pays. Cela apparaît très clairement à travers le cas du programme d'assistance technique de l'Unesco lancé en Inde à partir de 1949. En 1950, dans une conversation privée entre le Français (pro-américain) Pierre Auger et l'Américain Kenneth Holland, les raisons

(43) Archives diplomatiques américaines, Decimal file, RG59, entry CDF 1945-49 (NND 760050, from 501.PA/3-147 to 501.PA/4-1647) : box 2240 : télégramme secret de Caffery, Paris, au secrétaire d'état, 14 mars 1947.

(44) Archives diplomatiques américaines, Decimal file : 398.43. RG 59. Department of state, 1950-54 : box 1600 : télégr. confid. de K. Holland à Charles A Thomson, 20 janv. 1950.

profondes de ce programme s'expriment: «le communisme va progresser considérablement en Inde, à moins que les États-Unis, les agences spécialisées de l'ONU, et les États n'aident l'Inde à améliorer les conditions de vie de ses masses» (45). L'Unesco apparaît donc aux États-Unis comme un instrument approprié pour combattre l'influence du communisme dans le monde.

Cette motivation est d'ailleurs clairement affirmée par des représentants du gouvernement américain dans des discours et publications destinés à un usage politique interne. Ainsi, en 1952, la commission nationale américaine publie une brochure intitulée *The American Interest in Unesco*, qui affirme: «l'Unesco fournit l'occasion aux États-Unis d'exercer leur domination [...] sur les nations du monde libre [...]. L'Unesco peut être une voix puissante pour nos concepts et nos idées. [...] Elle peut contribuer de façon importante aux efforts de notre gouvernement pour renforcer le monde libre» (46).

*

Ainsi, dès les premières années de l'Unesco, de vives tensions politiques se sont déployées. Au sein des États occidentaux, alors numériquement majoritaires, s'est manifesté le principal clivage, à la fois politique et culturel: ce clivage a opposé les États du «clan anglo-saxon» et ceux du «clan latin». Il perdurera dans les décennies suivantes. En même temps, le début de la guerre froide a engendré l'émergence d'une opposition Est-Ouest, qui s'est traduite à cette époque par une hégémonie de l'influence atlantiste au sein de l'organisation, étant donné la présence alors réduite du bloc communiste à l'Unesco. Il apparaît que l'Unesco a été surtout un réceptacle des tensions internationales, plutôt qu'un véritable acteur des relations internationales pendant ces années. Tous les aspects des tensions politiques qui ont affecté l'Unesco tout au long de son histoire sont présents en germe pendant cette période des neuf premières années de l'organisation. L'histoire de ces premières années aide ainsi à comprendre l'évolution postérieure de l'Unesco.

Chloé MAUREL

Chercheuse associée à l'IRICE

(45) Archives diplomatiques américaines, Decimal file: 398.43. RG 59. Department of state, 1950-54: box 1600 : télégr. confid. de K. Holland au département d'état, 6 fév. 1950.

(46) US National Commission for Unesco, *The American Interest in Unesco*, p. 34-35.